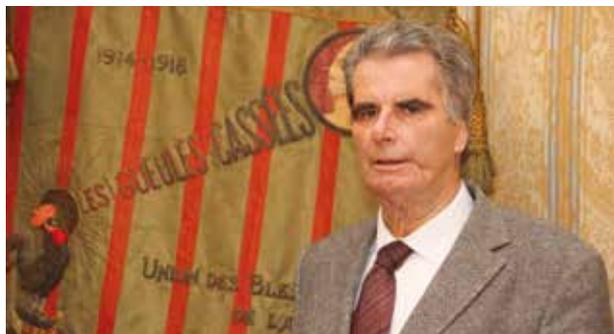


Les Gueules Cassées

Sourire Quand Même

© UBFT



Interview

de Henri Denys
de Bonnaventure,
président
de l'UBFT

Union des Blessés de la Face et de la Tête • Fondation des « Gueules Cassées »

© UBFT



Les trois fondateurs de l'association : le Colonel Yves Picot, Bienaimé Jourdain et Albert Jugon.

I l y a plus de cent ans se déroulait la bataille de Verdun, 300 jours durant lesquels des milliers de soldats furent blessés à la face. Est-ce l'origine des « Gueules Cassées » ?

En effet, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), plus connue sous le nom « Gueules Cassées », a été créée à l'issue de la Grande Guerre au cours de laquelle plus de 500 000 soldats furent blessés à la face et à la tête, dont 15 000 très gravement mutilés.

L'Association est née le 21 juin 1921 de la volonté de ses trois fondateurs, le Colonel Picot, Bienaimé Jourdain et Albert Jugon, d'apporter un soutien fraternel, moral et matériel à leurs camarades atrocement défigurés qui, pour certains, n'osaient plus se montrer en public ou étaient même rejetés par leur propre famille.

Ils se choisissent une devise porteuse d'espoir : « **Sourire quand même** » !

Quelle a été la première grande action de l'Union des Blessés de la Face ?

Il convient de se rappeler que la France des années 20 était encore essentiellement rurale. Le Code des Pensions militaires

d'Invalidité ne prévoyait pas d'indemnisation pour ce type de blessure car les soldats blessés à la face pouvaient, avec leurs bras et leurs jambes, retourner travailler aux champs.

Le Colonel Picot et ses amis fondateurs se sont impliqués, auprès de l'opinion publique et des parlementaires, afin de faire reconnaître par l'État le préjudice d'une blessure à la face. Ce qui fut obtenu en 1925.

90 ans plus tard en 2015, les « Gueules Cassées » se sont à nouveau lourdement investis, aux côtés des autres associations de victimes de guerre et d'anciens combattants composant le Comité d'Entente élargi, dans les travaux de refonte du Code des Pensions Militaires d'Invalidité dont la parution a eu lieu le 1^{er} janvier 2017. Un code annoté est en cours de construction : <http://code.pensionsmilitaires.com>.



5 mutilés ayant participé à la signature du traité de Paix de 1919.

© UBFT

Comment s'est ensuite concrétisée l'entraide de l'UBFT auprès de ses membres ?

Le mot d'ordre a été de maintenir la fraternité qui s'était installée au cours des longs mois, voire des années d'hospitalisation commune. La chirurgie maxillo-faciale de l'époque était balbutiante et loin de la rapidité des traitements de reconstruction que peuvent connaître aujourd'hui les militaires blessés en OPEX.

Dès 1926, l'association avait acquis le château de Moussy-le-Vieux, au nord de Paris, afin de permettre aux grands mutilés de la face d'y venir en convalescence entre les très nombreuses interventions chirurgicales qu'ils avaient à subir pour retrouver un semblant de visage.

Il s'agissait d'une grande propriété avec une ferme et des ateliers. Ainsi l'association a pu mener une mission de réinsertion sociale de ses membres par le travail. Le Colonel Picot y crée également une colonie de vacances pour leurs enfants.

Puis en 1934, un second établissement, le domaine du Coudon, est acheté à La Valette-du-Var près de Toulon afin de permettre à ces grands blessés de se ressourcer sous le soleil de Provence.

Aujourd'hui, seul le domaine des Gueules Cassées situé au Coudon subsiste. Il a été continuellement transformé pour répondre aux besoins des membres de l'Association, tout d'abord centre de convalescence, de repos, de vacances, puis maison de retraite. En 2015, afin d'accompagner ses membres dans leur grand âge, l'UBFT a construit et ouvert un EHPAD de 113 lits « La Résidence Colonel Picot » avec une volonté de prise en soins particulièrement attentionnée de la personne âgée dépendante atteinte de troubles cognitifs. Cet EHPAD est bien entendu ouvert au monde combattant et à la population. L'établissement a reçu en 2017 le label

« Bleuets de France » décerné par l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

Au-delà du développement de cet établissement, l'UBFT a pour mission première d'apporter des aides sociales à ses membres les plus démunis et à leur conjoint survivant. Elle les soutient ainsi en cas de difficultés financières liées à leurs blessures, maladie, adaptation de

Le budget d'aide sociale est ainsi proche de 2,5 millions d'euros par an.

Mais précisément, qui sont les « Gueules Cassées » aujourd'hui ?

L'UBFT a accueilli les blessés, à la face et à la tête, de tous les conflits dans lesquels l'armée française a été engagée, Seconde guerre mondiale, guerre de Corée, d'Indochine, d'Algérie.



L'EHPAD Résidence Colonel Picot, ouvert en 2015.

leur habitat à leur handicap, études de leurs enfants, réinsertion professionnelle, décès...

L'association vient également en aide aux veuves de ses membres, car bien souvent les épouses n'ont pas travaillé afin d'entourer leur mari. Après le décès du blessé, la pension militaire d'invalidité est réduite à un niveau proche du seuil de pauvreté ne permettant plus à l'épouse de vivre décemment.

L'UBFT a développé un réseau de proximité composé d'une trentaine de délégués régionaux ou départementaux, de porte-drapeaux qui sont proches des membres et permettent une meilleure réactivité en cas de situation d'urgence.

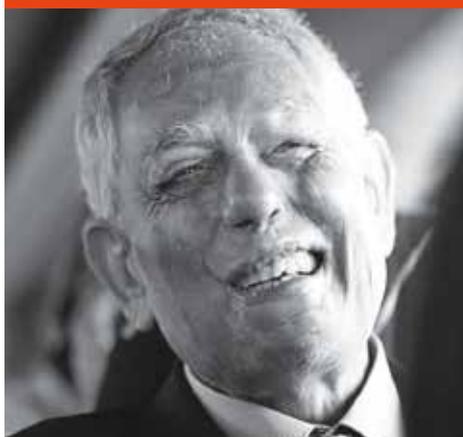
Aujourd'hui l'association intègre les militaires blessés des Opérations extérieures (OPEX) ainsi que les blessés en service, militaires, gendarmes, policiers, douaniers et pompiers qui mettent en danger leur intégrité physique dans le cadre de la sécurité publique.

Les blessés victimes de psychotraumatisme de guerre, blessure invisible de la tête, sous condition de leur reconnaissance officielle, peuvent adhérer à l'UBFT.

Une convention de partenariat a été signée en 2017 avec l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX).

Les victimes d'acte de terrorisme peuvent aussi devenir membre de l'UBFT.

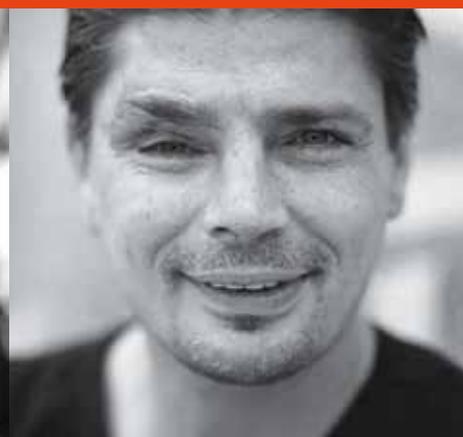
Michel Eychenne.



Le général Hubert Chauchart du Mottay.



John Deheer.





Le devoir de mémoire fait partie des missions statutaires de l'UBFT.

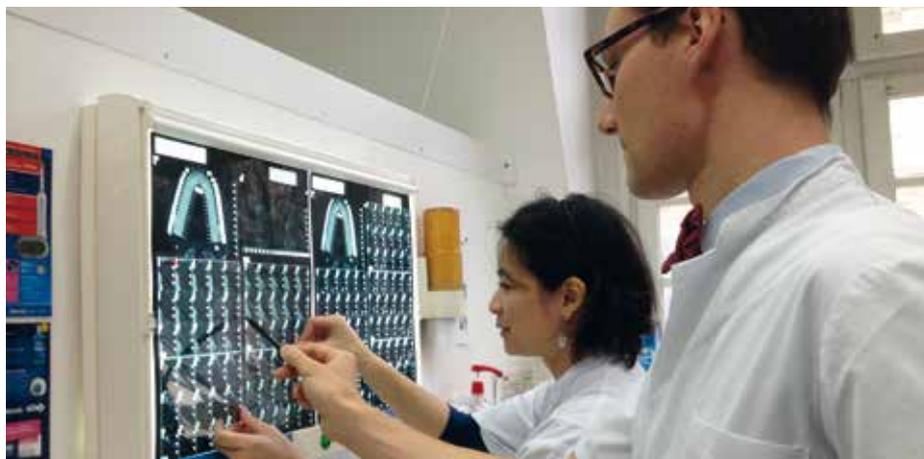
© UBFT

Au-delà des aides sociales, l'UBFT mène-t-elle d'autres grandes missions ?

Bien entendu, l'UBFT a inscrit dans ses missions statutaires, le soutien au monde combattant et au maintien du souvenir des sacrifices de ceux qui se sont battus pour la France.

C'est ainsi que l'association soutient financièrement, sans que cette liste soit figée ou exhaustive :

- D'autres associations ou fondations de victimes de guerre afin de leur permettre de mener leurs propres actions sociales. Ce sont principalement les Ailes Brisées, les Aveugles de Guerre, les Amputés de Guerre, les Blessés multiples et Les Plus Grands Invalides, Solidarité Défense...
- Des hôpitaux militaires, HIA Percy, HIA Bégin et Laveran pour l'acquisition d'équipements et de matériels tels que appartement thérapeutique, chambres de réadaptation post-réanimation, microscope électronique, système vidéo pour formation de chirurgiens, imprimante 3D...
- L'Institution nationale des Invalides, en particulier pour le service dentaire dont les « Gueules Cassées » sont des patients très réguliers, et le Cercle Sportif.
- Les rencontres militaires blessures et sports.



Cabinet dentaire de l'Institution Nationale des Invalides.

© INI

- Les écoles de chiens-guide d'aveugles.
- En ce qui concerne le devoir de mémoire: Le Souvenir Français pour l'entretien des sépultures et monuments aux morts, le Mémorial de Verdun, le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, l'édition d'ouvrages et la réalisation de films et documentaires...

Les actions des « Gueules Cassées » sont nombreuses et diversifiées, comment l'UBFT finance-t-elle toutes ces missions ?

Dès l'origine, les « Gueules Cassées » se sont comportés en entrepreneur !

Après que la générosité spontanée du grand public de l'immédiate après-guerre se soit estompée, les « Gueules Cassées » lancent des souscriptions, dont celle au début des années 1930, dénommée « La Dette » assortie d'une tombola dont le succès fut tel qu'il donna l'idée à l'État de créer la Loterie Nationale. Imaginez-vous que les gros lots allaient alors de la bicyclette à l'avion de tourisme !

Pour assurer une meilleure commercialisation de la Loterie Nationale, les « Gueules Cassées » lancent en 1935 leurs fameux « dixièmes » qui assureront les ressources de l'association durant plusieurs décennies.

«La Dette», campagne de souscription nationale lancée en 1931.



Un dixième des « Gueules Cassées ».



© UBFT



En 1975, pour développer leurs ressources, les « Gueules Cassées » proposent à l'État, avec les autres émetteurs de la Loterie Nationale dont la Fédération Nationale André Maginot, de créer un nouveau jeu, le Loto. L'État accepte, les « Gueules Cassées » financent la construction du centre informatique sur leur domaine de Moussy.

Aujourd'hui l'UBFT détient 9,23 % du capital de La Française des Jeux. Les dividendes tirés de cet actionariat permettent aux « Gueules Cassées » de mener leurs missions sociales au profit de leurs membres et aussi toutes les actions précédemment présentées tournées vers le monde combattant et l'intérêt général.

Comment les missions des « Gueules Cassées » vont-elles évoluer dans le futur ?

Depuis déjà quinze ans, les administrateurs préparent l'avenir. En effet, malgré une actualité sombre, nous pouvons espérer que le nombre de victimes de guerre sera décroissant.

C'est pourquoi dès 2001, a été créée et reconnue d'utilité publique la Fondation des « Gueules Cassées », qui, en cas de dissolution de l'association faute d'un nombre suffisant de membres, prendra notamment le relais des actions sociales au profit des blessés potentiels et du devoir de mémoire.

Mais d'ores et déjà la Fondation des « Gueules Cassées » mène depuis sa création des actions de mécénat au profit de la recherche médicale concernant la prise en charge des traumatismes crânio-maxillo-faciaux et leurs séquelles.

Après s'être intéressés depuis leur origine, à la reconstruction de la boîte crânienne, les « Gueules Cassées » ont décidé d'élargir la mission de recherche à la blessure du cerveau y compris les troubles post-trau-

matiques et aux maladies dégénératives.

Conseillée par un Comité scientifique composé de quinze éminents médecins, la Fondation des « Gueules Cassées », a soutenu, depuis 2003, 430 projets de recherche et des équipements de pointe pour un montant global de 15 millions d'euros.

À titre d'exemple, la Fondation soutient notamment, pour de grands projets, la Fondation Hôpital Saint-Joseph de Paris, la Fondation Hôpital Foch de Suresnes, l'Institut de la Mémoire et de la maladie d'Alzheimer à La Pitié Salpêtrière et l'Institut Faire Face à Amiens.

La Fondation des « Gueules Cassées » est présidée par le Général (2s) Chauchart du Mottay.

La Fondation des « Gueules Cassées » a participé au financement du TEP-IRM de la Pitié-Salpêtrière.



EN CONCLUSION

Nous souhaitons que le plus grand nombre de militaires, policiers, pompiers, victimes d'attentats, blessés à la face et à la tête nous rejoignent afin que puisse perdurer cette œuvre magnifique et fraternelle, en leur permettant, malgré leur handicap tout particulier qu'est celui d'une mutilation du visage, de continuer à vivre en appliquant la fière devise des « Gueules Cassées », **SOURIRE QUAND MÊME !**


Gueules Cassées
Sourire Quand Même
 Union des Blessés de la Face et de la Tête
 Fondation des « Gueules Cassées »

CONTACT :

Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT)
 Fondation des « Gueules Cassées »
 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris
 Tel : 01 44 51 52 00
www.gueules-cassees.asso.fr
info@gueules-cassees.asso.fr